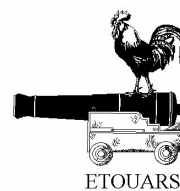


# Commune d'ETOUARS

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Janvier 2011



**Contact :** Mairie  
Le Bourg 24360 ETOUARS  
**TEL/FAX :** 05/53/56/84/31  
**Email :** [mairie.etuars@wanadoo.fr](mailto:mairie.etuars@wanadoo.fr)

# Sommaire

**Le mot du Maire :** Mieux vivre ensemble

**Le Conseil Municipal et les Commissions**

**Eléments du Budget 2010**

**La vie de la Commune**

- Etat civil
- Nos Associations
- Fêtes et Animations : ça s'est passé à Etouars en 2010
- Travaux réalisés et projets en cours

**Services à la population**

- Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- OPAH : Améliorer, Réhabiliter votre habitat
- La Mission Locale : Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Le Centre de Loisirs : Accueil des enfants de 3 à 12ans
- Réseau Gériatologique du Nord-Dordogne
- Collecte et Traitement des déchets (SMCTOM)
- Gestion de l'eau et de l'assainissement (SIDE)

**Infos pratiques**

**Numéros utiles**

**La Communauté de Communes**

- Carte d'identité
- Budget 2010
- Actions, Réalisations, Animations

## LE MOT DU MAIRE

### « Mieux vivre ensemble »

Chers habitants d'Etouars,

Nous arrivons presque à mi-mandat de notre gestion communale. Un premier bilan de la mission que vous nous avez confiée s'impose.

Je tiens tout d'abord à signaler **la très bonne ambiance** qui règne au sein de l'équipe municipale, dans un esprit convivial, respectueux et efficace pour la réalisation de nos objectifs. Que tous mes collègues y soient ici chaleureusement remerciés pour leur dévouement. A une époque où le bénévolat devient plus rare et plus contraignant, toutes les bonnes volontés, au service de l'intérêt public, sont appréciables et méritent reconnaissance.

Ces remerciements s'adressent aussi aux **responsables des Associations** de notre commune et à tous leurs membres. Grâce à l'action de tous, des fêtes et des manifestations diverses sont régulièrement organisées, ce qui permet d'animer notre petite commune.

L'implication de tous ces acteurs de la vie locale que je viens d'évoquer contribue à l'amélioration des conditions de vie des habitants dans le but de **mieux vivre ensemble**. Et je pense que grâce à votre compréhension et aide, la vie dans notre village est plus agréable et paisible.

C'est aussi dans ce but que la Municipalité, malgré la faiblesse de ses moyens financiers, a entrepris de réaliser un certain nombre de travaux, correspondant aux besoins de la population, alors que comme vous verrez dans ce bulletin d'autres projets sont en cours ou en préparation. Et tout cela, **sans alourdir la fiscalité**, ce à quoi tout le Conseil Municipal s'est engagé dès le départ. Comment avons-nous fait ? en sollicitant des aides extérieures auxquelles nous pouvons prétendre ; en nous appuyant aussi sur la Communauté de Communes dont notre commune est membre et que j'ai l'honneur de présider ; en utilisant, enfin, au mieux nos propres ressources financières, grâce à une gestion rigoureuse. Mais **la suite s'annonce plus difficile**, le gouvernement a déjà décidé de geler les dotations aux collectivités pour les quatre prochaines années, alors que des incertitudes planent sur la réforme territoriale....

Ce bulletin municipal, le premier depuis notre élection, présente donc brièvement l'essentiel des actions engagées et/ou réalisées. Il s'adresse à vous tous habitants d'Etouars dans le but de **mieux vous informer des affaires communales et de recueillir aussi vos remarques et vos souhaits**. Merci de votre aide et de votre coopération.

Avec toujours cette même **volonté partagée de mieux faire**, tous les Conseillers Municipaux et moi-même, nous vous souhaitons une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011 !**

Le Maire

Francine BERNARD

## Le Conseil Municipal

- ✓ **Maire** : Madame FRANCINE BERNARD
- ✓ **1er Adjoint** : Monsieur MICHEL AUPETIT
- ✓ **2ème Adjoint** : Monsieur ROLAND KRACH

- ✓ **Conseillers Municipaux** :
- ✓ Madame MONIQUE LALAY
- ✓ Monsieur DANIEL COUTURIER
- ✓ Monsieur PIERRE DELATTRE
- ✓ Monsieur GIL LAPOUGE
- ✓ Monsieur JEAN-MARC NABOULET
- ✓ Madame MARIE HELENE ROUSSARIE
- ✓ Monsieur JEAN-PIERRE MICHEL
- ✓ Monsieur YANN ALLARD





## Les Commissions

### **Commission aménagement et entretien des bâtiments communaux :**

- BERNARD Francine
- COUTURIER Daniel
- LAPOUGE Gil

### **Commission de l'agriculture, de la voirie et des impôts :**

- ALLARD Yann
- DELATTRE Pierre
- LALAY Monique

### **Commission accueil et manifestations :**

- BERNARD Francine
- AUPETIT Michel
- DELATTRE Pierre
- NABOULET Jean-Marc

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Aide Sociale du Canton de Bussière-Badil.

Titulaires : - ROUSSARIE Marie-Hélène  
- LALAY Monique

Suppléants : - BERNARD Francine  
- NABOULET Jean-Marc

Délégués à la Communauté de Communes des Villages du Haut Périgord :

Titulaires : - BERNARD Francine  
- AUPETIT Michel

Suppléants - LAPOUGE Gil

Délégués au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de NONTRON.

Titulaires : - KRACH Roland  
- LAPOUGE Gil

Suppléants : - ALLARD Yann  
- DELATTRE Pierre

Délégués au Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de PIEGUT.

Titulaires : - MICHEL Jean-Pierre  
- ROUSSARIE Marie-Hélène

Suppléants : - LAPOUGE Gil  
- LALAY Monique

Délégués au Parc Naturel Régional Périgord- Limousin.

Titulaire : - ALLARD Yann

Suppléant: - BERNARD Francine

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de la Dordogne.

Titulaires : - KRACH Roland  
- COUTURIER Daniel

Suppléants : - MICHEL Jean-Pierre  
- NABOULET Jean-Marc

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

Titulaires : - KRACH Roland  
- LALAY Monique

Suppléants : - ROUSSARIE Marie-Hélène  
- NABOULET Jean-Marc

|                       |
|-----------------------|
| <h2>Le Personnel</h2> |
|-----------------------|

Secrétaire : Corine CHATAIN

Cantonnier : Jean-Marie LIVERTOUT

(Les autres agents techniques font partie du personnel de la Communauté de Communes)

**Horaire d'ouverture de la mairie d'Étouars :**

Le Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h 36

Le Mercredi : de 8h00 à 13h00

Le Jeudi : de 8h00 à 12h00

# Budget de la commune 2010

| Budget 2010                     |                    |                            |                    |
|---------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|
| FONCTIONNEMENT                  |                    |                            |                    |
| Dépenses                        |                    | Recettes                   |                    |
| Charges à caractère général     | 23 480,00 €        | Excédent reporté           |                    |
| Charges de personnel            | 33 880,00 €        | Atténuation des charges    | 3 000,00 €         |
| Autres charges                  | 22 008,30 €        | Produits des services      | 570,00 €           |
| Charges financières             | 2 614,42 €         | Impôts et taxes            | 15 044,39 €        |
| Charges exceptionnelles         | 2,36 €             | Dotations et subventions   | 53 980,00 €        |
| Virement section Investissement | 6 609,31 €         | Autres produits de gestion | 16 000,00 €        |
| Opération d'ordre               |                    |                            |                    |
| <b>Total</b>                    | <b>88 594,39 €</b> | <b>Total</b>               | <b>88 594,39 €</b> |

| INVESTISSEMENT                                                  |                    |                                 |                    |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|
| Dépenses                                                        |                    | Recettes                        |                    |
| Travaux divers : bâtiments, columbarium, église...              | 37 500,00 €        | Subventions d'investissement    | 24 342,00 €        |
| Acquisition de matériel/mobilier                                | 2 250,00 €         | Emprunts et dettes              | 8 900,00 €         |
| Remboursement d'emprunt                                         | 6 631,16 €         | Dotations, fonds de réserves    | 37 802,75 €        |
| Solde d'exécution reporté                                       | 31 272,90 €        | Dont :- FCTVA                   | 9 938,59 €         |
|                                                                 |                    | -Excédents Fonctionnement       | 27 864,16 €        |
|                                                                 |                    | Virement section Fonctionnement | 6 609,31 €         |
|                                                                 |                    |                                 |                    |
| <b>Total</b>                                                    | <b>77 654,06 €</b> | <b>Total</b>                    | <b>77 654,06 €</b> |
| <b>* Total du Budget 2010 : 166 248,45 €</b>                    |                    |                                 |                    |
|                                                                 |                    |                                 |                    |
| <b>* <u>La situation financière de la Commune est saine</u></b> |                    |                                 |                    |

# Etat Civil

## DECES 2009 : (pas de décès en 2010)

- |                               |          |                      |
|-------------------------------|----------|----------------------|
| • François Pierre André SALAT | Le Bourg | Le 08 Juin 2009      |
| • François Guy COURARIE       | Lavergne | Le 17 Septembre 2009 |

## NAISSANCES 2010 :

- |                              |                   |                    |
|------------------------------|-------------------|--------------------|
| • Evann NOEL—BIZET           | La Crête          | Le 03 Février 2010 |
| • Aloïs Anaïs Alizée CHATAIN | La Croix de Farou | Le 11 Juin 2010    |
| • Nolann BOY                 | Le Bourg          | Le 17 Août 2010    |

## PARRAINAGE CIVIL 2010 :

- |                                                  |          |                    |
|--------------------------------------------------|----------|--------------------|
| • Aurianne Nathanaëlle Cécilia Madeleine GAUCHON | Le Bourg | Le 09 Octobre 2010 |
|--------------------------------------------------|----------|--------------------|

## La Vie de la Commune

## Nos Associations

### 3F-3M Feu – Fer - Forges Minerais – Minéraux - Métaux

Association 3F-3M  
Président : Mr Serge BAIJOT  
Internet :  
<http://sites.google.com/site/3f3metouars/>



C'est en 1995, à l'occasion de la Fête de la Communauté de Communes des Villages du Haut-Périgord : « Etouars au Temps des Canons », sous l'impulsion de deux passionnés : Jean Louis Delage et Jean Bontemps, qu'un groupe de bénévoles se constituait pour refaire surgir

du passé l'histoire des Forges du Périgord aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles et plus spécifiquement l'ancienne forge d'Etouars.

Cette manifestation ayant connu un franc succès populaire, ces bénévoles intégraient, dans un premier temps, le Foyer d'Animation Culturelle des Villages du Haut-Périgord, une association intercommunale, et y créaient une nouvelle section : 3F-3M (Feu – Fer - Forges - Minerais – Minéraux - Métaux).

En 2004, 3F-3M se constituait en association loi 1901, rédigeait ses propres statuts, se dotait d'un conseil d'administration et d'un bureau. Elle élit son premier président, Serge BAIJOT.

Elle est aujourd'hui constituée d'**une quarantaine de membres et de sympathisants** tous bénévoles.

Son siège social est à la mairie d'Etouars

### **Les activités de l'association**

« Rechercher, expérimenter, diffuser et animer toutes actions se rapportant à l'histoire et au fonctionnement des forges, fonderies du Périgord-Limousin-Angoumois » (art 2 statuts 3F-3M).

Les différentes activités de 3F-3M se traduisent dans des domaines différents et complémentaires :

Culturel: organisation d'expositions, de colloques et d'échanges nationaux et internationaux

Scientifique: Expérimentations en bas fourneau et haut fourneau

1995 : fabrication et animation d'un bas fourneau expérimental sur le site des Forges d'Etouars

En 2002, coulée de fonte dans le premier haut fourneau expérimental ;

En 2010 : après reconstruction du haut fourneau, nouvelle coulée de fonte et fabrication d'un canon

Animation: organisation de manifestations locales, participation à la fête de la Communauté de Communes des Villages du Haut Périgord (à Etouars), aux Journées du Patrimoine, à la Fête de la Sciences, Route des Tonneaux et des Canons ...

Soutien à la gestion de l'Espace Fer et Forges d'Etouars : accueil des visites, soutien technique, animation, information, gestion des expositions et collections

Ces actions contribuent au dynamisme de la vie associative et participent activement aux efforts de développement local par la mise en valeur de ce riche patrimoine "métallurgique".

Contacts et Informations complémentaires sur le site internet :

<https://sites.google.com/site/3f3metouars/>

## **Comité des Fêtes**

Le Comité des Fêtes d'Etouars est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. C'est donc une association à but non lucratif et indépendante de tout parti politique.

Le Comité des Fêtes a son siège à la mairie d'Etouars.

Il est composé de plusieurs personnes chargées de son administration :

Le Président : M. LAPOUGE Gilles

La Vice Présidente : Mme COUTURIER Nathalie

La Secrétaire : Mme LAPOUGE Sandrine

La Secrétaire adjointe : Mme PESCE Yolande

Le Trésorier : M. COUTURIER Daniel

Le Trésorier Adjoint : M. PETIT Jean- Pierre

L'objectif de cette association est de **promouvoir la convivialité par diverses animations** dans la commune par exemple :

- La fête du coq qui a lieu au mois d'Août
- Un repas moule frite qui a lieu en fin d'année
- L'arbre de Noël pour les enfants de la commune

Pour tout renseignement complémentaire contacter un des membres ou la mairie au 0553568431.

## **Société de Chasse d'Etouars « Le brocard des garennes »**

Aujourd'hui notre société compte 21 chasseurs.

Lors de notre dernière assemblée générale, deux nouveaux membres ont été admis dans la composition du Bureau qui est le suivant :

- ✓ Président : Monsieur Michaël LOTTE
- ✓ Vice Président : Monsieur André LICOINE
- ✓ Trésorière : Mademoiselle Stéphanie CHEYPE
- ✓ Trésorier Adjoint : Monsieur Michel AUPETIT
- ✓ Secrétaire : Monsieur Michel PINEL
- ✓ Secrétaire Adjoint : Monsieur Patrick LEGARLANTEZECK

Comme chaque année l'association de chasse **organisera son repas le dimanche 6 mars 2011**. Nous espérons comme les autres années que ce repas réunira les habitants

d'Etouars et des communes voisines pour passer un agréable moment dans une ambiance très cordiale.

Lors des battues au grand gibier, les sociétés de chasse d'Etouars et du Bourdeix, se regroupent pour chasser le cerf et le sanglier afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Nous remercions tous les propriétaires sans lesquels nous ne pourrions pratiquer notre loisir et faire de belles parties de chasse. Un grand merci également à Monsieur Pierre DELATTRE, qui nous prête gracieusement un local pour nos rendez-vous.

En ce début d'année nous vous souhaitons à tous, nos meilleurs vœux pour 2011.

## **Fêtes et Animations**

### **Fêtes du Village**





**Réunion des Maires du canton à Etouars**

**Vernissage de l'Exposition « Mises A Jour »du FDAC**



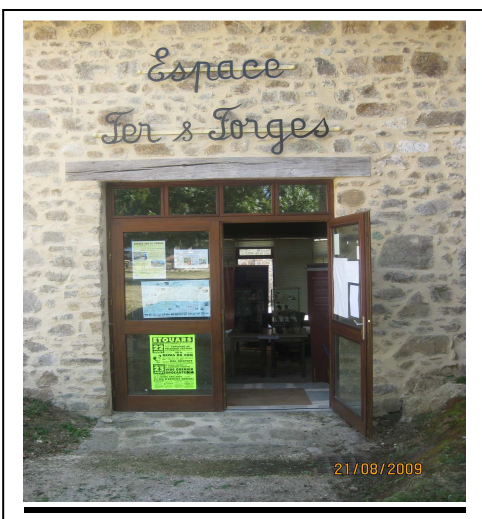
**Visite cantonale de la Députée**



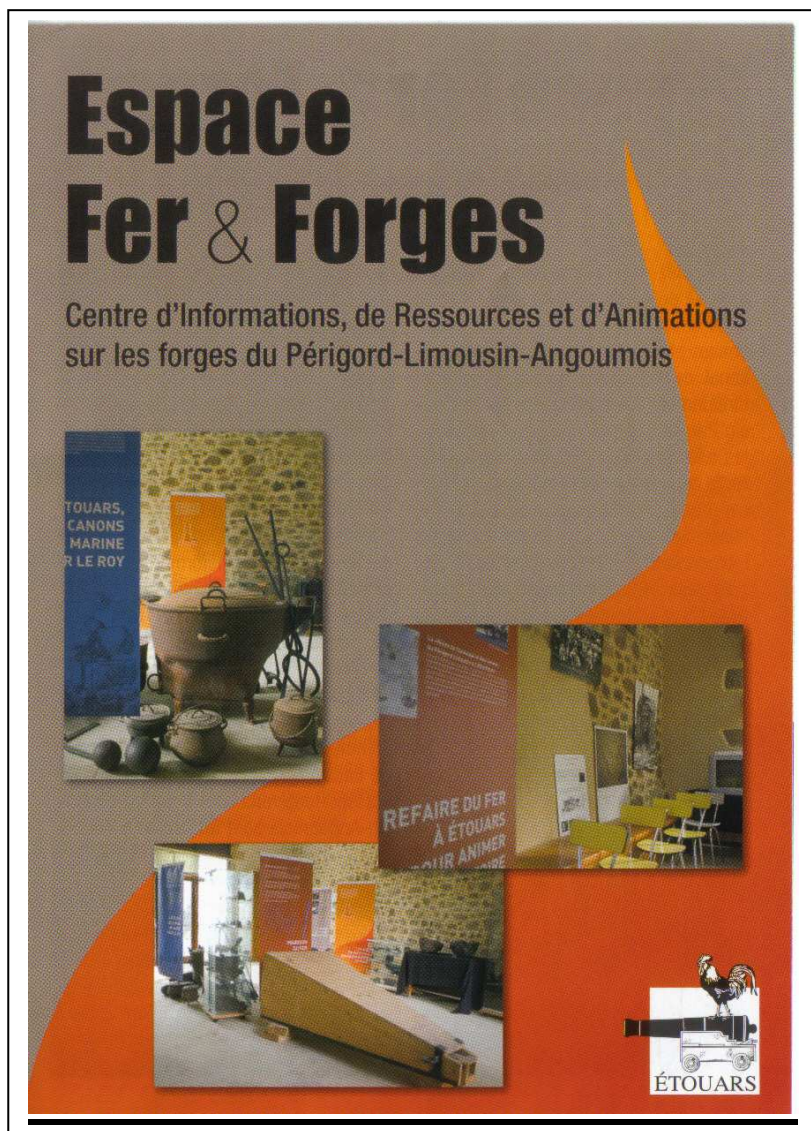
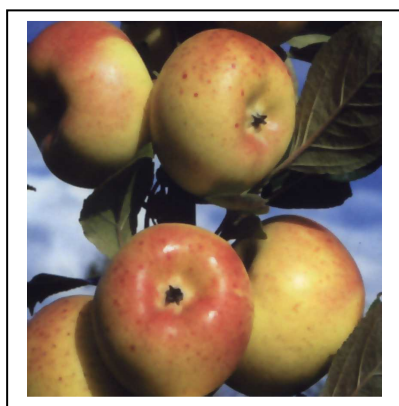
**Inauguration de la Place de la Mairie**  
**par M. CAZEAU, Président du Conseil Général**



**Espace Fer et Forges**



**Verger**



# Travaux réalisés

## ➤ Aménagement et requalification de la place du Centre Bourg

Il s'agit du projet le plus important réalisé ces dernières années sur notre commune ! Il concerne tous les habitants, les associations locales, les visiteurs...et **valorise le patrimoine communal**. Comme vous avez pu le constater, les travaux qui ont été réalisés sur cette place ont permis d'embellir le bourg, d'améliorer son aménagement paysager et sa fonctionnalité. Ils ont amélioré les conditions de sécurité de la circulation des véhicules, des riverains et des passants. Enfin, ces travaux ont valorisé cet espace, le verger conservatoire, l'espace muséographique..., ils ont facilité l'accueil des gens lors de différentes animations locales et donné **l'image d'un bourg rural traditionnel et attractif**.

C'est pour toutes ces raisons, que le Conseil Municipal a décidé d'investir dans cette opération. Son coût s'élève à 60 000 €, mais la commune a fait le nécessaire pour bénéficier des aides publiques de l'Etat et surtout du Conseil Général.

En fait, si le 30 avril dernier, la commune d'Etouars a réussi à faire venir ici, pour l'inauguration du bourg, plusieurs personnalités du département, c'est que cette opération le méritait bien.



## ➤ Protection et valorisation du patrimoine communal

Trois projets ont été réalisés dans ce domaine :

- ✓ Les travaux de réfection à la salle du conseil (parquet) coût : 5 000 €, financé à 80% par le Conseil Général
- ✓ La sécurisation de l'entrée de l'église (coût : 1 196 € financé à 80% par le Conseil Général)
- ✓ Réfection et mise en valeur du lavoir de la Crête (coût : 2 153 € financé à 80% par le Conseil Général)

### ➤ Aménagement de chemins de randonnée (PDIPR)

Opération réalisée par la Communauté de Communes sur tout son territoire. **Pour Etouars**, cela a permis la conception de boucles de 5,7 km au total, assurant des liaisons avec les communes de Teyjat et Soudat. A part le nettoyage des chemins, ce projet a consisté à élaborer une cartographie détaillée des sentiers de la commune, à poser des panneaux/vitrines, des balises, des flèches directionnelles et autre matériel de guidage. Maintenant, **c'est à nous tous d'entretenir ces chemins et de les valoriser**, favorisant ainsi les activités de pleine nature. Nous avons déjà enregistré les premières demandes d'Associations pour des randonnées au printemps prochain.

### ➤ Entretien de la voirie

Il s'agit là aussi d'une compétence de la Communauté de Communes. Des opérations de « point à temps » ont eu lieu aussi sur notre commune, même s'il y a toujours besoin d'autres travaux. **Un programme important d'investissements sur nos routes est prévu pour l'année prochaine.** D'ici là, des travaux de re-profilage ou renforcement sont programmés pour 18 360 € HT sur les routes de la Crête et de Ribiéras. Leur financement est en grande partie assuré par le Conseil Général.

## Projets en cours et à venir

### ➤ Aménagement d'un « Espace Cinéraire » (Columbarium et Jardin du Souvenir)

Après l'extension du cimetière sous l'ancienne municipalité, nous avons décidé de répondre à des demandes d'habitants pour la **création d'un columbarium** sur la zone disponible du cimetière, un secteur difficile à exploiter par des concessions traditionnelles. En parallèle, une nouvelle entrée sera créée, ainsi qu'une zone de stationnement dans l'accotement à proximité de l'entrée, le long de la route. Le coût de l'opération est de 25 000 € financé à 50 % par le Département et une aide du Sénateur (démarrage des travaux début 2011).

➤ **Sécurisation d'un carrefour** (RD 93/VC3, route de la place de la Mairie)

La nécessité de ce chantier ne date pas d'aujourd'hui, une première opération a été menée par le passé pour sécuriser le centre bourg. Il s'agit maintenant de réaliser des aménagements complémentaires pour limiter la vitesse des automobilistes et diminuer sérieusement le risque d'accidents (travaux divers, signalisation et espaces verts). C'est dans ce but que la municipalité est intervenue auprès du Conseil Général qui a donné son accord pour prendre à sa charge ce chantier. Travaux prévus au printemps 2011.

➤ **Travaux de voirie**

La Communauté de Communes réalisera en 2011 **des travaux conséquents sur la voirie intercommunale**. Une partie de nos routes sera intégrée dans ce programme au même titre que pour les trois autres communes. Comme les besoins ne sont pas négligeables sur l'ensemble de la Communauté de Communes et nos moyens peu importants, le montant des investissements dépendra aussi des subventions qui seront sollicitées auprès du Département et de l'Etat. Nous nous y employons.

➤ **Acquisition d'un terrain à construire**

La municipalité souhaite **favoriser l'installation de nouvelles familles sur la commune**. C'est pour cette raison que des logements ont été réhabilités, il y a quelques années. L'achat d'un terrain permettrait de créer une réserve foncière et répondre à de nouvelles demandes. Dans ce but, la commune a déjà obtenu cette année une aide de la part de notre Députée, Colette LANGLADE.

➤ **Accessibilité handicapés**

Comme en 2015 tous les bâtiments et espaces publics devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite, **la commune a déjà engagé un diagnostic de son patrimoine bâti** (cabinet mandaté par le Département). Les résultats de cette étude (consultable en Mairie) viennent de nous parvenir : il y aura quelques travaux à prévoir dans les années à venir sur les bâtiments et espaces communaux (co-financement assuré).

➤ **Autres travaux prévus**

- Elagage des arbres à la place de la mairie ;
- Entretien du verger conservatoire ;
- Petits travaux d'entretien du patrimoine communal.

## SERVICE A LA POPULATION

Des organismes et des personnes à votre disposition : **n'hésitez pas à les contacter**

➤ **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du canton de Bussière-Badil**

## Qu'est-ce que c'est ?

Service d'aide pour les personnes âgées, handicapées, malades, des familles et des enfants.  
Sont à votre service : **des employés à domicile** pour l'aide à la personne et l'entretien de votre cadre de vie, ainsi que **du personnel administratif** pour vous aider dans vos démarches.

### Quels services vous sont proposés ?

- o Une aide à domicile pour vous aider à l'entretien de votre logement, préparation des repas, accompagnement pour courses, sorties...
- o Une auxiliaire de vie peut vous aider pour la prise des repas, faire votre toilette, et autres gestes essentiels de la vie quotidienne,
- o Fournir une aide d'urgence après hospitalisation ou accident,
- o Garder un enfant, assurer une présence la nuit, etc.

### **A quelles aides financières pouvez-vous prétendre ?**

Selon les interventions, vous pouvez bénéficier des aides auprès de votre caisse de retraite, sécurité sociale, votre mutuelle, du Conseil Général (par exemple l'APA pour les personnes âgées). Ces prestations sont déductibles des impôts.

**N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CIAS**

**Accueil du public :** Tous les jours (sauf mercredi) 10h-12h et 14h-16h

**Contact : CIAS - RPA – 24360 PIEGUT-PLUVIERS**

**Tél : 05.53.56.55.90**

[illegible]

➤ **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) :**  
**Améliorer, Réhabiliter votre résidence**

## Bénéficiez de subventions pour vos travaux

## Pour qui ?

Propriétaires occupants sous condition de ressources (subvention allant de 30 à 45% d'un montant total HT de travaux plafonnés à 13 000 €) et propriétaires bailleurs sous condition de conventionner le logement (subvention allant de 32,5 à 65% d'un montant total HT de travaux plafonnés à 500 €/m2)

## Pour quoi ?

Travaux visant à améliorer l'habitat en matière de sécurité (toiture, électricité...), de salubrité (assainissement, sanitaires...), d'économies d'énergie et d'adaptation aux personnes âgées et/ou handicapées.

### Dans quelles conditions ?

- Logement de plus de 15 ans
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- Travaux non entrepris avant le dépôt de la demande de subvention

## Comment procéder ?

Les animateurs des syndicats sont chargés de vous aider gratuitement dans vos démarches et de vous assister dans la constitution de votre demande de subvention.

Un thermicien est également présent pour vous orienter et vous conseiller sur tous les travaux visant des économies d'énergie (chauffage, isolation, énergies renouvelables...)

Ces informations ont déjà été diffusées par la Municipalité à tous les foyers.

Profitez-en, vous avez peut-être droit à ces aides.

**Contact :** Syndicat du Pays Nontronnais (SMIEAPN)

9, Avenue du Général Leclerc – 24300 NONTRON

**Tél : 05.53.56.25.36**

[illegible]

➤ **Mission Locale : Pour les jeunes de 16 à 25 ans**

- ☐ Vous n'êtes plus scolarisé,
- ☐ Vous recherchez un emploi,
- ☐ Vous avez besoin d'aide pour élaborer votre projet professionnel et/ou le mettre en oeuvre,
- ☐ Vous souhaitez être accompagné dans vos recherches,
- ☐ Vous vous interrogez sur des points de la vie quotidienne (le logement, la santé, les loisirs...)



➤ **Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM)**

Notre commune y adhère.

- ✓ Heures d'ouverture de la Déchetterie de PIEGUT-PLUVIERS :
  - Mardi, Mercredi, Jeudi : 14h – 18h
  - Vendredi et samedi : 8h -12h
- ✓ Types de déchets les plus fréquents en déchetterie : les végétaux, les gravats, la ferraille, le bois, le tout-venant, les déchets toxiques solides ou pâteux,
- ✓ Tri sélectif, nous sommes tous concernés. Soyez attentifs aux déchets mis dans les sacs jaunes. Idem pour les conteneurs à papier et à verre.

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

➤ **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Nontron (SIDE)**

Missions : Gestion de l'adduction d'eau potable, de l'assainissement collectif (pour certaines communes) et non collectifs.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) se tient à votre disposition pour toute information ou conseil sur vos installations, voire pour leur entretien et des travaux divers, après vérification technique.

**Contact : SIDE, Le Moulin Ruiné – 24300 NONTRON**

**Tél : 05.53.56.25.58 – Fax : 05.53.56.57.61**

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

➤ **Centre de Loisirs Intercommunal**

Il accueille des enfants de 3 à 12 ans sur la commune de BUSSEROLLES pour des activités diverses :

- 0 Les mercredi : jeux de plein air, activités manuelles, piscines, ....
- 0 Pendant les vacances scolaires : sorties, activités variées.

**La commune d'ETOUARS est partenaire de cette structure.**

**Vous bénéficiez à ce titre des tarifs préférentiels.**

**Contact :** Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) - 24360 BUSSEROLLES

**Tél : 05.53.56.90.92**

## **INFOS PRATIQUES**

➤ **Secrétariat de Mairie** : Horaires d'ouverture

- Le Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h 36
- Le Mercredi : de 8h00 à 13h00
- Le Jeudi : de 8h00 à 12h00

➤ **Le recensement de la population, une affaire de tous**

Notre commune fera l'objet d'un recensement de sa population du 20 janvier au 20 février 2011. Il permettra d'obtenir des informations récentes et fiables. Un agent recenseur (identifiable à sa carte officielle tricolore) se rendra à votre domicile. Sachez, comme toujours, lui réserver un accueil agréable.

➤ **Recensement militaire (ou recensement citoyen)**

### **Qui est concerné ?**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

#### **Lieu du recensement**

- à la mairie du domicile

#### **Pièces à fournir :**

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,

**Une attestation de recensement vous est délivrée : elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics et pour l'examen du permis de conduire.**

➤ **Repas des aînés**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu au mois d'avril à la salle des fêtes de la commune. Ambiance assurée !

➤ **Soyez vigilant(e)s pour :**

- **le frelon asiatique** : risque pour la faune, la flore et l'homme. Ne pas chercher à détruire un nid, contacter pour cela : soit les pompiers (si danger immédiat), soit Monsieur Roland KRACH, responsable local ;

- **les cambriolages ou intrusions** : n'hésitez pas à informer la Mairie ou appeler la Gendarmerie (05.53.60.78.65) ;
- **les chiens errants** : il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique ; chaque propriétaire en est responsable. Idem pour les chiens dangereux (obligation de posséder un permis de détention) ;
- **les problèmes de voisinage** : bruits de voisinage et tout problème de mitoyenneté.

|                       |
|-----------------------|
| <b>NUMEROS UTILES</b> |
|-----------------------|

### **Urgences :**

- **Pompiers : 18**
- **SAMU : 15**
- **Gendarmerie : 17**
- **Médecins :**
  - ✓ Piegut-Pluviers
    - Madame RUSU Messieurs CHEPAU et SIVIERE : 05.53.56.41.62
    - Monsieur MORIN (homéopathie) : 05.53.56.51.43
    - Madame THOMAS (Ostéopathie) : 06.87.13.83.33
    - Madame LACHEZE (Psychologue) : 06.20.76.87.44
  - ✓ Javerlhac
    - Monsieur PRECHOU : 05.53.56.31.80
    - Monsieur MALIGNE (Ostéopathie) : 05.53.56.69.38
  - ✓ Bussière-Badil
    - Monsieur GILLARDIE : 05.53.60.50.99
- **Infirmières :**
  - ✓ Piegut-Pluviers
    - Cabinet d'infirmières : 05.53.56.48.28
  - ✓ Javerlhac
    - Monsieur LEVEQUE : 05.53.56.32.50

➤ **Dentistes :**

- ✓ Piegut-Pluviers
  - Monsieur BARIS : 05.53.56.46.58
  - Madame SOURGEN : 05.53.56.41.57

➤ **Kinésithérapeutes :**

- ✓ Piegut-Pluviers
  - Madame CANDEL : 05.53.56.46.42
  - Monsieur SURUGUE : 05.53.56.32.04

➤ **Pharmacies :**

- ✓ Piegut-Pluviers
  - Monsieur VIGNAL : 05.53.56.40.10
- ✓ Javerlhac
  - Madame LIZARD : 05.53.56.30.34
- ✓ Bussière-Badil
  - Madame MIRANDA : 05.53.60.52.12

➤ **Cabinet Radiologie (Nontron) : 05.53.60.31.80**

➤ **Centre médico-social (Piégut-Pluviers) : 05.53.56.40.51**

➤ **Ecole Primaire (Varaignes) : 05.53.56.73.43**

➤ **Collège (Piégut-Pluviers) : 05.53.56.41.98**

➤ **Lycée (Nontron) : 05.53.56.08.82**

➤ **Office de tourisme Intercommunal (Varaignes) : 05.53.56.35.76**

➤ **Agence postale (Varaignes) : 05.53.60.51.23**

➤ **Taxis :**

- ✓ Piegut-Pluviers
  - Entreprise MALPEYRE : 05.53.56.44.99
- ✓ Javerlhac
  - Entreprise ALAIN : 05.53.56.30.22

➤ **Centre des Impôts (Nontron) : 05.53.60.82.00**

➤ **Trésor Public (Nontron) : 05.53.56.01.60**



Francine BERNARD  
Maire d'Etouars, Présidente de la Communauté de Communes  
le conseil municipal, le Conseil Communautaire et le Personnel Communal et Intercommunal

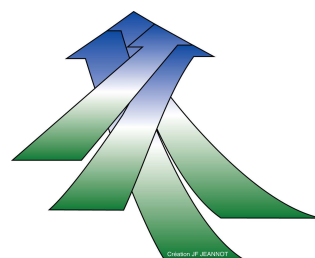
vous présentent :  
« leurs meilleurs vœux pour l'année 2011 »

Que cette nouvelle année vous apporte à tous et à toutes  
Santé et Réussite dans vos projets



# COMMUNAUTE DE COMMUNES « Villages du Haut-Périgord »

## Bulletin d'Information



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES VILLAGES DU HAUT-PERIGORD

Janvier 2011

### Carte d'Identité

#### **Siège :**

Mairie de Varaignes  
24360 VARAIGNES

Tél - Fax : 05 53 56 31 05

E.Mail : [cc.villages.perigord@wanadoo.fr](mailto:cc.villages.perigord@wanadoo.fr)

Créée le 7 octobre 1993, notre Communauté de Communes est :

- la 2<sup>ème</sup> de la Dordogne par son ancienneté ;
- une des plus petites du département (moins de 1 000 habitants).

Elle est composée de 4 communes : **ETOUARS, SOUDAT, TEYJAT et VARAIGNES** qui ont décidé à l'époque de mutualiser une partie de leurs moyens pour mieux servir la population locale.

Des représentants élus de chacune des 4 communes forment le **Conseil Communautaire** (14 membres – voir la liste ci-dessous), chargé du fonctionnement général de la structure. Notre équipe poursuit l'œuvre engagée depuis déjà 17 ans sous la présidence de messieurs Jean-Paul LAPLAGNE, d'abord et Jean-Pierre GARRAUD ensuite. **Ses ressources** proviennent de la fiscalité locale, des dotations de l'Etat, des aides publiques et de l'emprunt.

## **Les communes membres**

### **Le Conseil Communautaire**

#### **ETOUARS**

147 habitants  
807 hectares  
11,1 km de voirie

- **Francine BERNARD – Présidente**  
(chargée du Fonctionnement général et des Investissements)
- Michel AUPETIT
- Gil LAPOUGE

#### **SOUDAT**

87 habitants  
910 hectares  
14,7 km de voirie

- **Jean-Claude RATHIER - Vice Président**  
(chargé de la Voirie)
- Elodie RIVIERE
- Marie-Pierre EYDELY

#### **TEYJAT**

269 habitants  
1850 hectares  
21,5 km de voirie

- **Jean-Pierre GARRAUD - Vice Président**  
(chargé des Finances)
- André VEDRENNE
- Yves PUYRAJOU
- Bernadette AUTHIER

#### **VARAIGNES**

414 habitants  
1710 hectares  
28,6 km de voirie

- **Ghislaine LE MOEL – Vice Présidente**  
(chargée de l'Ecole)
- Patrice GOURINCHAT
- Véronique CHABOT
- Sylvain FAURE

## Le Personnel Communautaire

|                               |                                            |
|-------------------------------|--------------------------------------------|
| Madame Joëlle SOURY           | ---► Secrétariat                           |
| Madame Geeske VAN DER WEIJ    | ---► Accueil, animation office de Tourisme |
| Madame Marie-Claude CHARRIERE | ---► Cantinière et garderie école          |
| Madame Corinne MAUGUIN        | ---► garderie école                        |
| Monsieur Alain AUPY           | ---► Agent technique (cantonnier)          |
| Monsieur Pascal BOURRINET     | ---► Agent technique (cantonnier)          |
| Monsieur Eric ANGOT           | ---► Emploi CAE (cantonnier)               |
| Monsieur Jean-françois VIGIER | ---► Emploi CAE (cantonnier)               |

## Le Personnel saisonnier 2010

|                          |                                            |
|--------------------------|--------------------------------------------|
| Madame Ophélie MARTIN    | ---► Accueil, animation Musée de Teyjat    |
| Madame Emmanuelle MAZEAU | ---► Accueil, animation Musée de Varaignes |

## Retraite

**Jean Marie MEILHAC**, après de nombreuses années de service, a fait valoir ses droits à la retraite au 30 octobre 2010. Le Conseil Communautaire le remercie chaleureusement.

## Ecole

Depuis le 1er septembre 2010, l'école de la Communauté de Communes est en RPI avec les écoles des communes de Bussière-Badil et Busserolles.

### Repas de Noël 2010 des CP à la salle des Fêtes de Varaignes



# CCVHP

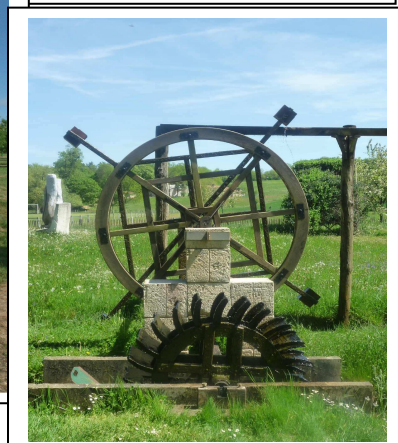
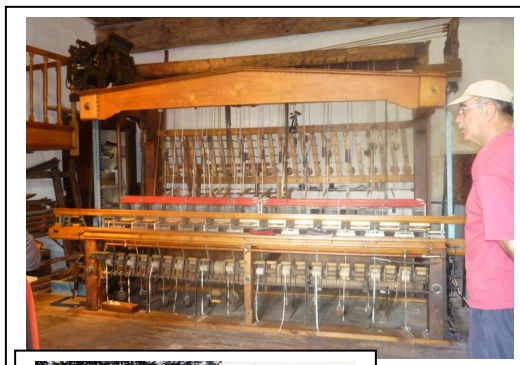
| Budget 2010                     |                     |                            |                     |
|---------------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT                  |                     |                            |                     |
| Dépenses                        |                     | Recettes                   |                     |
| Charges à caractère général     | 79 127,27 €         | Excédent reporté           | 40 054,27 €         |
| Charges de personnel            | 140 650,00 €        | Atténuation des charges    | 14 990,00 €         |
| Autres charges                  | 107 131,00 €        | Produits des services      | 7 500,00 €          |
| Charges financières             | 17 600,00 €         | Impôts et taxes            | 231 299,00 €        |
| Charges exceptionnelles         | 5,00 €              | Dotations et subventions   | 84 859,00 €         |
| Virement section Investissement | 68 541,00 €         | Autres produits de gestion | 36 250,00 €         |
| Opération d'ordre               | 1 898,00 €          |                            |                     |
| <b>Total</b>                    | <b>414 952,27 €</b> |                            | <b>414 952,27 €</b> |

| INVESTISSEMENT                                                                             |                     |                                 |                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| Dépenses                                                                                   |                     | Recettes                        |                     |
| Tran, voirie et sentiers de randonnée                                                      | 112 000,00 €        | Subventions d'investissement    | 67 243,00 €         |
| Acquisition de matériel                                                                    | 3 834,00 €          | Emprunts et dettes              | 2 955,00 €          |
| Remboursement d'emprunt                                                                    | 34 955,00 €         | Dotations, fonds de réserves    | 10 152,00 €         |
| Solde d'exécution reporté                                                                  | 17 256,32 €         | Excédents Fonctionnement        | 17 256,32 €         |
|                                                                                            |                     | Opération d'ordre               | 1 898,00 €          |
|                                                                                            |                     | Virement section Fonctionnement | 68 541,00 €         |
| <b>Total</b>                                                                               | <b>168 045,32 €</b> |                                 | <b>168 045,32 €</b> |
| <b>* Total du Budget 2010 : 582 997,59 €</b>                                               |                     |                                 |                     |
| <b>* Autofinancement prévisionnel (dégagé par la section Fonctionnement) : 70 439,00 €</b> |                     |                                 |                     |
| <b>* La situation financière de la Communauté de Communes est saine</b>                    |                     |                                 |                     |

## ACTIONS – REALISATIONS – ANIMATIONS

### Depuis 1993, un bilan très positif

Au cours de ses **17 ans d'existence**, la Communauté de Communes a mené de nombreuses actions d'intérêt général dont **création et gestion de sites désormais bien connus** comme les Vergers Conservatoires d'ETOUARS et SOUDAT, le lud'eaux vives à VARAIGNES, l'espace Muséographique de TEYJAT, le Musée de la pantoufle et des tisserands de Varaignes.... **Plusieurs autres réalisations** ont également vu le jour, en fonction des compétences qui lui ont été transférées par les communes dans les domaines tels que l'Ecole, le Tourisme, la Voirie, le Logement, les Sentiers de Randonnées, l'Environnement, etc....



Pour l'année 2011, il est prévu l'engagement d'un **programme important de travaux de voirie**, sur chacune des quatre communes, d'un montant total d'investissements d'environ 250 000 €. Enfin des manifestations diverses, dont **la Fête de la Communauté**, participent aussi à l'animation de ce territoire, avec la contribution de **l'Office de Tourisme Intercommunal**. La Communauté soutient également depuis toujours, l'action du **CPIE**, qui représente la seule structure de ce type en Dordogne et qui contribue au développement local.

Le bilan reste donc très positif malgré nos moyens limités. L'avenir de notre territoire sera au cours des prochaines années davantage lié à la coopération intercommunale, dans le cadre d'une Communauté de Communes élargie sur une partie du Nontronnais.

### **Aménagement des chemins de randonnées (PDIPR) : une réalisation aux avantages multiples**



#### **Inauguration PDIPR le 30 avril 2010**

(en présence notamment de M. CAZEAU, Président du Conseil Général, Madame LANGLADE, Députée et Monsieur VIGNAL, Conseiller Général)

Avec l'accord de l'ensemble des élus, **l'opération-phare de 2009/2010** concernait l'étude et l'aménagement des sentiers de randonnées dans chacune des 4 communes. **Les objectifs** de cette opération d'intérêt général portent à la fois sur la valorisation de notre patrimoine culturel et naturel, la promotion des loisirs de pleine nature et le développement touristique du Haut-Périgord. Mission accomplie avec l'aménagement de **55 km de sentiers au total**, sous forme de boucles et de liaisons avec les autres axes touristiques de la zone. Ces travaux sont complétés par la pose de mobilier et une cartographie détaillée sur chaque commune. Le coût de cette opération s'élève à 45 000 € hors taxe, financé à 80% (ce qui est rare de nos jours), grâce aux aides que la Communauté a su mobiliser auprès du Conseil Général, la Région et l'Etat.

Ces équipements sont à la disposition de toute la population, il faut les faire vivre et les promouvoir. Cette opération sera complétée plus tard par l'aménagement de la **Voie Verte Charente-Dordogne**.

**Manifestation « Fête de la Communauté de Communes »** Après Varaignes en 2010, notre traditionnelle Fête aura lieu cette année, le 15 août prochain, à Etouars, sur le thème « Feu, Fer, Forges »

**Tourisme:** Petit aperçu des potentialités de notre territoire (OT Intercommunal)



**Vergers de Soudat et Etouars**

